



16 janvier 2014

Miser sur les spécialistes et leur expertise ! Plus de 180 postes ouverts en technologie suite à la négociation



Le Syndicat des spécialistes et professionnels d'Hydro-Québec a obtenu une réduction de la sous-traitance dans le domaine des technologies au cours de la négociation de la convention collective. L'entreprise accepte ainsi de prioriser ses spécialistes et leur expertise.

L'entreprise procédera à un exercice de comblement de postes afin d'accroître ses ressources internes, et d'offrir de réelles opportunités d'avancement par le biais de promotions. En tout, plus de 180 postes seront ouverts dans le domaine des technologies au Groupe TI, à TransÉnergie et à Production.

Un premier bloc d'affichages aura lieu à compter du 20 janvier pour les postes de niveau C et D. Puis un deuxième bloc d'affichage suivra, le 10 mars prochain, afin de combler les postes de niveau A et B. Le processus de comblement reflètera les nouvelles règles de dotation, puisque l'article 14 de notre convention collective a été renégocié afin d'améliorer l'équité et la transparence de l'exercice.

À venir

À Distribution, il reste du travail à faire concernant la sous-traitance dans le domaine technologique, suite aux ententes obtenues en cours de négociation. Là aussi, des postes devront être affichés pour permettre la progression des spécialistes et la croissance de l'effectif afin de miser sur l'expertise interne.

À la demande du syndicat, un contrat social a été intégré à la nouvelle convention collective relativement à la priorisation des employés. Celui-ci nous permettra de travailler à la diminution de la sous-traitance et à l'amélioration des perspectives d'avancement dans tous les domaines d'emploi de chaque division.